



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27072>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-27072**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Aix-Marseille-Provence

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché d Etudes de faisabilité et Elaboration de programmes pour la mise en accessibilité aux PMR des stations de métro aériennes et mixtes : Bougainville, Saint Just, Malpassé, Frais Vallon

**Description** : Marché d Etudes de faisabilité et Elaboration de programmes pour la mise en accessibilité aux PMR des stations de métro aériennes et mixtes : Bougainville, Saint Just, Malpassé, Frais Vallon. Il est attendu du titulaire la réalisation d'un état des lieux, puis d'une étude de faisabilité et enfin d'un programme d'opération. Ces prestations sont à réaliser pour chaque station. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**Identifiant de la procédure** : 81b4d11d-f6e6-41df-bcc8-85502d2cb24e

**Identifiant interne** : 71240061

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Lot Unique

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Métropole Aix Marseille Provence 58 BD CHARLES LIVON

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : - Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Commande Publique - Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille - Par voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 306,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Marché d Etudes de faisabilité et Elaboration de programmes pour la mise en accessibilité aux PMR des stations de métro aériennes et mixtes : Bougainville, Saint Just, Malpassé, Frais Vallon

**Description :** Il est attendu du titulaire la réalisation d'un état des lieux, puis d'une étude de faisabilité et enfin d'un programme d'opération. Ces prestations sont à réaliser pour chaque station. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit de la relance du marché relatif à la consultation n°71230241 (numéro de l'avis rectificatif au JO 2023/S217-682458 publié 10/11/2023) déclarée sans suite le 22/01/2024.

**Identifiant interne :** 71240061

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Métropole Aix Marseille provence 58 BD CHARLES LIVON

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/07/2024

**Durée :** 24 MONTH

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 306,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le marché débutera à compter de sa notification et s'achèvera à la validation du programme pour la réalisation des études de Maîtrise d'oeuvre de la dernière station. Le démarrage de chaque phase par station sera fait par ordre de service. Le marché est passé pour une durée prévisionnelle de 24 mois à compter de sa notification.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La prévention et la réduction de la pollution

**Critères marchés publics écologiques :** Critères applicables aux marchés publics écologiques de l'UE

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacités professionnelles et techniques :

**Description :** Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacités financières :

**Description :** Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants :

**Description :** - Ingénierie relative à l'accessibilité des bâtiments et espaces publics au regard des personnes en situation de handicap : Qualification OPQIBI 1908 ou équivalent ; - Ingénierie en génie civil et gros oeuvre complexes : qualification OPQIBI 1219 ou équivalent ; - Ingénierie d'ouvrages de bâtiments complexes : qualification OPQIBI 1902 ou équivalent ; - Ingénierie en électricité complexe : qualification OPQIBI 1420 ou équivalent ; - Ingénierie en courant faibles complexes : qualification OPQIBI 1422 ou équivalent ; L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur Environnementale : Pertinence des mesures pour diminuer l'impact environnemental et limiter les émissions de gaz à effet de serre : 100%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - Valeur technique : \* Sous-critère A : Description de l'organisation et de la méthodologie de gestion des interfaces proposées : 60 % \* Sous-critère B : Description de l'équipe affectée à la réalisation des prestations : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT. Le critère prix sera apprécié au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire et du montant indiqué dans l'acte d'engagement.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508117&orgAcronyme=t5y>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508117&orgAcronyme=t5y>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/04/2024 à 12:30

**Date limite de validité de l'offre :** 8 MONTH

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Voir CCAP et CCTP.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Montage financier :** Voir CCAP.

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente

et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation.- Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

#### 5.1.15 Techniques

##### **Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

##### **Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Aix-Marseille-Provence

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 17130005600024

**Département** : 13

**Adresse postale** : Tribunal Administratif de MARSEILLE 31 rue Jean-François Leca

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal** : 13002

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone** : +33491134813

**Télécopieur** : +33491811387

**Adresse internet** : <https://www.telerecours.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Métropole Aix-Marseille-Provence

**Numéro d'enregistrement** : 20005480700017

**Département** : 13

**Adresse postale** : Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr](mailto:commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr)

**Téléphone** : 0491997113

**Adresse internet** : <https://ampmetropole.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508117&orgAcronyme=t5y>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 16cb2f2d-80d3-4599-9912-5c84e023c087 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 05/03/2024 à 14:26

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/03/2024